

06-45

Pour publication immédiate
Le 28 avril 2006

LE GOUVERNEMENT MCGUINITY COMMÉMORE LE JOUR DE DEUIL EN RÉAFFIRMANT SA VOLONTÉ DE RÉDUIRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Les drapeaux des bâtiments du gouvernement sont mis en berne

TORONTO – Le gouvernement de l'Ontario commémorera le Jour de deuil en réaffirmant sa volonté de réduire les décès, les blessures et les maladies sur les lieux de travail ontariens, a déclaré Steve Peters, ministre du Travail.

« Rien qu'en 2004, la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail a relevé 296 décès liés au travail et 277 422 blessures au travail, a déclaré M. Peters. C'est inacceptable. Aucun emploi ne vaut le sacrifice d'une vie. »

Les drapeaux des bâtiments du gouvernement ontarien sont mis en berne dans toute la province pour commémorer le Jour de deuil, dans sa 22^e année d'existence. M. Peters sera présent aujourd'hui à la cérémonie du Jour de deuil du Conseil du travail de St. Thomas et du district, afin d'honorer les personnes qui ont trouvé la mort au travail en Ontario.

Le 28 avril est un Jour de deuil national, une journée consacrée au souvenir de ceux et celles qui ont péri, qui ont subi une lésion ou qui ont contracté une maladie dans l'exécution de leurs fonctions. Proclamé en 1984 par le Congrès du travail du Canada, le Jour de deuil est reconnu dans l'ensemble du pays et à l'étranger dans environ 80 pays.

« Il y a encore tant à faire pour améliorer la santé et la sécurité au travail, a affirmé M. Peters. Nous devons continuer de travailler tous ensemble pour prévenir les tragédies au travail afin qu'un jour les décès et les blessures survenant en lieu de travail fassent partie du passé. »

-30-

Renseignements :
Susan McConnell
Bureau du ministre
416 326-7710

Lionel Tona
Ministère du Travail
416 326-1407

Available in English

www.labour.gov.on.ca